

INVESTIR DANS NOS FONDS



FONDS D'INVESTISSEMENT



**BGL
BNP PARIBAS**

La banque
d'un monde
qui change

L'ensemble des indications est fourni à titre informatif et ne constitue ni une offre, ni une sollicitation à la vente, l'achat ou la souscription de tout instrument financier. BGL BNP Paribas ne donne aucune assurance ou garantie, expresse ou implicite, ni ne saurait accepter aucune responsabilité, quant à leur exhaustivité, leur actualité, leur fiabilité ou leur exactitude. La responsabilité de BGL BNP Paribas ou d'une personne quelconque lui étant affiliée ne pourra être recherchée suite à l'utilisation des indications fournies dans ce document. Il appartient à chaque client de procéder à son propre jugement ou au jugement de conseillers externes. Les produits financiers proposés peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisés à investir dans ces produits. Le présent document ne constitue pas une offre de titres ou produits financiers aux États-Unis et ces titres et produits financiers ne sont pas enregistrés en vertu du « U.S. Securities Act » de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les titres et produits financiers ne peuvent être ni offerts ni cédés aux États-Unis sans avoir été préalablement enregistrés ou exemptés d'enregistrement en vertu du « Securities Act ». Conformément à la « Regulation S » promulguée en application du « Securities Act » (la « Regulation S »), les titres et produits financiers sont ou seront offerts exclusivement en dehors des États-Unis à un groupe déterminé d'investisseurs dans le cadre de transactions (« Offshore transactions ») avec des « Non US Persons » (tels que ces termes sont définis dans la « Regulation S »). Les titres et produits financiers ne peuvent être offerts à nouveau et revendus qu'à des « Non US Persons » dans le cadre d'« Offshore transactions » conformément aux dispositions de la « Regulation S » relatives à la revente de titres et de produits financiers. Nul n'est obligé ou n'a l'intention de procéder à l'enregistrement des titres et produits financiers en application du « Securities Act » ou de la réglementation financière de l'un quelconque d'un État des États-Unis.

I. Donnez vie à vos projets avec l'épargne financière

Épargner vous permet de préparer vos projets, faire face aux imprévus et de construire votre avenir et celui de vos proches en toute sérénité. Vous souhaitez vous constituer un capital et le valoriser en vue de financer des projets à moyen et long terme (achat immobilier, études de vos enfants, préparation de votre retraite...) ?

À l'heure où les taux d'intérêt et les rendements des produits d'épargne bancaire sont historiquement bas, pensez à diversifier votre épargne avec des solutions d'épargne financières (dépôts titres, contrats d'assurance vie...).

Investir en épargne financière est souvent la bonne solution pour construire un projet à moyen ou long terme. Plus le risque de perte en capital est élevé, plus la durée de détention recommandée du produit financier sera longue, le temps permettant d'atténuer les effets de la fluctuation des marchés.

Les fonds d'investissement : Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV) et Fonds Communs de Placement (FCP)* peuvent constituer une réponse particulièrement intéressante, ils sont gérés par des professionnels et sont extrêmement variés, tant en termes de classes d'actifs (actions, obligations...) que de zones géographiques, de secteurs d'activité ou de tailles d'entreprises.

Cette brochure vous donne des informations sur la façon de choisir les fonds adaptés à votre situation et présente notre sélection.

* Les SICAV et les FCP sont deux catégories d'OPC.

Votre conseiller reste bien entendu à votre disposition pour vous accompagner.

II. Quels sont les caractéristiques et les avantages des fonds d'investissement ?

1. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

- Ces fonds sont gérés par des professionnels de BNP Paribas, qui ont pour objectif de générer une performance équivalente ou supérieure à celle du marché sur lequel ils investissent tout en contrôlant les risques. Ils suivent les marchés européens et internationaux quotidiennement et n'hésitent pas à acheter ou vendre des valeurs en fonction de leurs analyses.
- Le nombre important de valeurs dans lequel un fonds investit permet de diversifier votre investissement sur de nombreux titres. Ainsi, la valorisation de votre portefeuille n'est pas liée à l'évolution du prix de seulement quelques titres détenus en direct.
- Les fonds d'investissement offrent une grande souplesse : vous pouvez y souscrire pour un montant unitaire correspondant à vos possibilités d'investissement ; vous avez aussi la possibilité d'acheter et vendre des parts de fonds à tout moment. Les frais d'entrée s'élèvent à maximum 3 % sur les fonds de notre sélection. Il n'y a pas de frais de sortie.

2. PRINCIPAUX AVANTAGES

- Une grande diversification.
- Un niveau de risque clairement identifié pour chaque fonds.
- Une gestion assurée par des spécialistes.
- Une performance qui suit le dynamisme des marchés.
- La possibilité d'optimiser sa fiscalité et d'organiser la transmission de son patrimoine en plaçant ses fonds dans un contrat d'assurance vie.
- Investir dans des marchés pouvant être difficiles d'accès à titre individuel.

Astuce : certains fonds sont éligibles à l'assurance vie Optilife² Luxembourg. Optilife² Luxembourg est un contrat d'assurance vie qui permet à la fois la constitution d'une épargne à moyen-long terme, la protection des proches et l'organisation de la transmission d'un patrimoine, tout en profitant d'un cadre fiscal* maîtrisé.

3. PRINCIPAUX INCONVÉNIENTS

- Des produits liés à l'évolution des marchés financiers, qui peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse.
- Risque de perte en capital investi.

* Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chacun et est donc susceptible d'être modifié.

III. Quelles questions se poser avant d'investir dans un fonds ?

Vous devez tenir compte de votre âge et de votre situation financière et patrimoniale, de votre connaissance et de votre expérience en matière financière, mais aussi vous poser deux questions essentielles :

1. À QUELLE DATE PRÉVOYEZ-VOUS DE RÉALISER VOS PROJETS ?

La date approximative de réalisation de vos projets détermine la durée du placement ou votre horizon d'investissement. Celui-ci peut conditionner le marché sur lequel vous allez investir : par exemple, pour les fonds actions, un horizon d'au moins 5 ans est recommandé.

DEUX SUPPORTS D'INVESTISSEMENT POSSIBLES :

Vous avez la possibilité d'investir dans des enveloppes privilégiées telles que :

Le dépôt-titres

C'est la solution bancaire :

- Si les titres sont conservés plus de 6 mois, il n'y a pas d'imposition sur les plus-values*, sauf si une participation importante est concernée (plus de 10% du capital de la Société d'Investissement à Capital Variable entière),
- Si vous réalisez moins de 500 EUR de plus-values annuelles totales, vous ne serez pas imposé*.

Tous les fonds décrits dans cette brochure sont éligibles au dépôt-titres.

L'assurance vie

Dans le cadre du contrat d'assurance vie, vous bénéficiez de différents avantages :

- L'assurance est un excellent outil de protection et de transmission de son patrimoine financier,
- Le contrat peut servir de garantie à un prêt bancaire,
- En cas de décès, vous bénéficiez de la garantie décès et vous transmettez l'épargne accumulée à vos bénéficiaires.

La plupart des fonds décrits dans cette brochure sont éligibles aux contrats d'assurance vie.

* Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chacun et est donc susceptible d'être modifié.

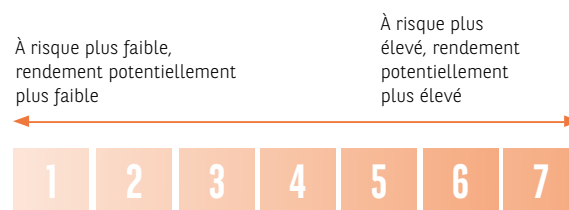
2. QUEL RENDEMENT ATTENDEZ-VOUS DE VOTRE INVESTISSEMENT, EN CONTREPARTIE DE QUEL RISQUE ?

De façon générale, les placements ayant le plus fort potentiel de performance sont également les plus risqués. Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long. Si vous souhaitez un rendement élevé, et que vous êtes prêt à voir votre placement fluctuer de façon importante et à risquer une perte en capital investi, totale ou partielle, vous pouvez vous orienter vers les placements les plus risqués. Dans ce cas, cet investissement doit nécessairement s'envisager sur le long terme. Au contraire, si vous n'acceptez que de faibles fluctuations de votre épargne et un risque faible de perte en capital, vous pouvez vous orienter vers des placements moins risqués, mieux adaptés à des durées plus courtes.

À savoir

Depuis le 1^{er} juillet 2011, l'indicateur synthétique de risque et de performance (SRRI) permet aux investisseurs de comparer la totalité des produits du marché sur une même échelle de risque, quel que soit le pays d'origine du fonds. Ce nombre, compris entre 1, pour les fonds les moins risqués, et 7, pour les plus volatils, figure dans le document (KIID Key Investor Information Document) que votre conseiller doit vous remettre avant toute souscription et qui est consultable sur bgl.lu

Profil de risque et de rendement (indicateur SRRI)



À titre indicatif, les fonds investis sur des obligations ont un risque le plus souvent de 2-3 ; les fonds investis dans des actions ont un risque le plus souvent de 5-7 ; les fonds diversifiés vont généralement de 2 à 6.

Toutes les informations sur les produits d'investissement et leurs risques sont disponibles auprès de votre conseiller, qui vous conseillera au mieux suivant votre profil d'investisseur.

IV. Dans quels fonds investir ?

NOTRE SÉLECTION

BGL BNP Paribas met à votre disposition une large gamme de solutions d'investissement. Voici notre sélection pour vous aider à choisir les fonds les plus adaptés à vos projets.

À savoir

Chaque fonds est présenté sous forme de fiche avec ses caractéristiques, ses avantages et ses points d'attention.

L'indicateur synthétique de risque et de performance (SRI) au 30 juin 2018 : chiffre de 1 à 7 (du risque le plus faible au risque le plus élevé).

Les fonds retenus sont regroupés autour de 3 thématiques majeures.

- VALORISER SON PATRIMOINE
- ÉPARGNER DE MANIÈRE RESPONSABLE
- INVESTIR SUR LES GRANDES PLACES FINANCIÈRES



VALORISER SON PATRIMOINE

1. Pourquoi ?

Pour constituer un premier portefeuille en épargne financière vous permettant de valoriser votre patrimoine en tenant compte de votre profil de risque.

À savoir

Les actifs financiers ont la particularité de ne pas tous évoluer de la même façon. Chaque marché possède sa propre logique de progression et peut être influencé indépendamment par des événements extérieurs. C'est pourquoi, en diversifiant ses placements, l'investisseur peut profiter des éventuelles opportunités de hausse des différents marchés ou réduire l'impact d'une baisse d'un marché particulier sur l'ensemble du portefeuille.

Pour plus d'informations, l'investisseur est invité à consulter les KIID et prospectus disponibles en agence et sur les sites www.bgl.lu et www.bnpparibas-am.lu

2. Quels fonds ?

PARVEST FLEXIBLE BOND EUROPE CORPORATE

1 2 3 4 5 6 7 (INDICATEUR SRI)

Caractéristiques

Investissement dans des obligations d'entreprises européennes.

Un portefeuille à forte conviction offrant une allocation flexible entre obligations, libellées en euro, d'entreprises industrielles et financières de notation Investment Grade - obligations d'entreprises de haute qualité de crédit, notées de AAA à BBB (S&P) ou Aaa/Baa3 (Moody's) et pouvant allouer tactiquement une portion maximale de 40 % de ses actifs en High Yield - obligations d'entreprises notées en-dessous de BBB- (S&P) ou Baa3 (Moody's).

Avantages

- Investir dans la dette d'entreprises européennes tout en offrant un risque modéré.
- Profiter d'une gestion flexible pour tirer parti des opportunités du marché des obligations de crédit libellées en euro, avec un objectif de rendement supérieur aux obligations d'Etat.

Risques

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : taux, crédit, liquidité, contrepartie et risque lié aux instruments dérivés.



FUNDQUEST PATRIMOINE

1 2 3 4 5 6 7 (INDICATEUR SRRI)

Caractéristiques

Investissement, via une approche dite de multigestion, dans une sélection de fonds flexibles gérés par des sociétés de gestion de premier plan.

L'approche flexible vise à exploiter les hausses de marché tout en amortissant au maximum leurs baisses. L'approche multigestion vise à sélectionner les meilleurs fonds flexibles selon des critères d'analyse quantitatifs (suivi de performance), qualitatifs (rencontre des gérants des fonds cibles) et opérationnels (solidité des structures de gestion).

Avantages

- Bénéficier d'une gestion « clé en main » avec un risque contrôlé.
- Profiter de l'expertise de BNP Paribas dans la sélection de fonds flexibles externes adaptée au contexte de marché.

Risques

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : actions, obligations, crédit, liquidité, contrepartie et risque opérationnel et lié à la garde.

Pour plus d'informations, l'investisseur est invité à consulter les KIID et prospectus disponibles en agence et sur les sites www.bgl.lu et www.bnpparibas-am.lu

PARVEST DIVERSIFIED DYNAMIC

1 2 3 4 5 6 7 (INDICATEUR SRRI)

Caractéristiques

Investissement dans un fonds diversifié et flexible dont l'allocation varie en fonction des conditions de marché.

Ce fonds, innovant et dynamique, investit dans des actions, des obligations et des actifs de diversification comme les matières premières ou l'immobilier. Il utilise un mécanisme de gestion de portefeuille innovant basé sur les variations de la volatilité des marchés, conçu pour obtenir un profil de rendement/risque attractif. Historiquement, la volatilité a tendance à augmenter quand les marchés baissent et à reculer lorsqu'ils progressent. Lorsque la volatilité augmente sur une classe d'actifs, l'exposition du portefeuille à celle-ci est réduite ; lorsque la volatilité est faible sur une classe d'actifs, l'exposition du portefeuille à celle-ci augmente.

Avantages

- Bénéficier d'une gestion innovante par laquelle le gérant adapte la composition du portefeuille aux conditions de marché dans le but d'optimiser son rendement au regard du risque engagé.
- Avoir accès à un fonds flexible investi sur différentes classes d'actifs à l'échelle mondiale.

Risques

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : actions, taux, crédit, liquidité et marchés émergents.



ÉPARGNER DE MANIÈRE RESPONSABLE

1. Pourquoi ?

Pour accéder à des entreprises et organismes qui intègrent dans leur activité :

- la protection de l'environnement (réduction des émissions de CO2, recyclage des déchets...),
- une dimension sociale (respect du droit international du travail, respect des droits humains...),
- une bonne gouvernance d'entreprise (absence de conflits d'intérêts, indépendance du conseil d'administration...).

Ces acteurs contribuent à répondre aux enjeux majeurs d'aujourd'hui et de demain, telles que les problématiques liées à l'eau, au développement humain, à l'immobilier durable et à l'alimentation produite de manière responsable.

Investir dans des fonds socialement responsables, c'est ainsi contribuer à créer de la valeur non seulement pour votre épargne mais aussi pour la société dans son ensemble.

À savoir : ISR et ESG

L'**ISR** (Investissement Socialement Responsable) est l'application du concept de développement durable aux placements financiers. C'est une forme d'investissement qui, parallèlement à la recherche de performance financière, vise à générer une valeur ajoutée sociale et/ou environnementale. Pour atteindre cet objectif, la gestion ISR intègre de manière systématique des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (**ESG**) dans l'évaluation et la sélection des actifs.

Pour plus d'informations, l'investisseur est invité à consulter les KIID et prospectus disponibles en agence et sur les sites www.bgl.lu et www.bnpparibas-am.lu

2. Quels fonds ?

PARVEST AQUA



Caractéristiques

Investir dans les actions des sociétés de par le monde qui contribuent à faciliter l'accès à une eau de qualité pour le plus grand nombre.

Ces sociétés bénéficient d'un potentiel de croissance supérieur à celui du reste de l'économie. Quatre facteurs expliquent cela :

- le dérèglement climatique,
- la piètre qualité de l'eau,
- la croissance du niveau de vie dans les pays émergents,
- l'obsolescence des installations d'adduction d'eau dans les pays développés.

Avantages

- Investir dans un fonds actions légèrement défensif qui devrait profiter de la croissance attendue des sociétés du monde de l'eau sur le long terme.
- Investir utile en finançant les entreprises qui concourent à l'approvisionnement en eau du plus grand nombre.

Risques

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : actions, liquidité, de contrepartie, risque opérationnel et lié à la garde, risque lié aux instruments dérivés, risque lié au Stock Connect de Shanghai - Hong Kong.

PARVEST CLIMATE IMPACT



Caractéristiques

Investir dans les actions des sociétés de par le monde qui apportent des solutions aux problèmes du réchauffement climatique.

Ces sociétés, principalement de petite ou moyenne capitalisation, doivent avoir au moins 50 % de leurs activités dans la recherche de ces solutions ; elles agissent ou dans la réduction des émissions de gaz à effets de serre, ou dans l'adaptation aux nouveaux paradigmes climatiques, principalement en ce qui concerne l'approvisionnement en eau. Ces solutions s'inscrivent dans différents domaines comme l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, le recyclage des déchets, la construction ou la rénovation de systèmes d'adduction d'eau, ou encore le traitement et le recyclage des eaux usées.

Avantages

- Investir dans un fonds actions qui devrait pouvoir bénéficier du potentiel de surperformance qu'offriront les sociétés environnementales dans le cadre de la lutte inéluctable contre le réchauffement climatique.
- Investir utile en finançant les entreprises qui s'emploient à lutter efficacement contre le réchauffement climatique et ainsi rediriger les modes de consommation et de production vers des schémas plus durables.

Risques

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : actions, liquidité, de contrepartie, risque opérationnel et lié à la garde, risque lié aux instruments dérivés, risque lié au Stock Connect de Shanghai – Hong Kong.

Pour plus d'informations, l'investisseur est invité à consulter les KIID et prospectus disponibles en agence et sur les sites www.bgl.lu et www.bnpparibas-am.lu

PARVEST SMART FOOD



Caractéristiques

Investir dans les actions des sociétés internationales de la chaîne de valeur de l'alimentation qui concourent à diminuer les pollutions, à lutter contre le réchauffement climatique et à promouvoir une nourriture de qualité.

Ces sociétés œuvrent, entre autres, dans la fabrication de machines agricoles moins gourmandes en énergie, la production d'emballages biodégradables, la recherche d'engrais organiques non polluants ou l'installation de systèmes d'irrigation au goutte à goutte. Par ailleurs, le fonds s'interdit d'investir dans les entreprises aux pratiques contraires à l'éthique ou encore dans celles produisant des OGM, du Bisphénol A ou des colorants artificiels.

Avantages

- Investir dans un fonds d'actions très défensif qui devrait bénéficier à terme du potentiel de croissance qu'offrent les sociétés de la chaîne de valeur de l'alimentation qui œuvrent à la réduction des pollutions, à la lutte contre le réchauffement climatique ou à la promotion d'une nourriture de qualité.
- Investir utile en souscrivant à un des rares fonds environnementaux de la catégorie «Alimentation» ou «Agriculture» qui se démarque par la stricte application des principes de précaution élémentaires et l'approche responsable de sa sélection de titres. C'est ce que signifie son acronyme « Sustainably Manufactured and Responsibly Transformed Food », en français, «Nourriture produite et transformée de manière responsable et durable».

Risques

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : actions, liquidité, de contrepartie, risque opérationnel et lié à la garde, risque lié aux instruments dérivés, risque lié au Stock Connect de Shanghai – Hong Kong.



INVESTIR SUR LES GRANDES PLACES FINANCIÈRES

1. Pourquoi ?

Pour accéder aux actions de grandes entreprises à l'échelle régionale (Europe, États-Unis, pays émergents) mais aussi mondiale. Grâce à leur implantation dans les plus grandes économies et à leur exposition à la croissance mondiale, ces entreprises affichent une solide santé financière et des perspectives bénéficiaires attractives.

À savoir

Les États-Unis et l'Europe disposent des marchés financiers les plus développés du monde. Ces derniers regroupent des sociétés financièrement solides, connues sur la scène mondiale et dont le modèle de fonctionnement a déjà fait ses preuves. Ces sociétés réalisent une grande partie de leurs résultats dans des marchés émergents en forte croissance. Les marchés émergents disposent d'entreprises dynamiques qui bénéficient d'un niveau de compétitivité élevé – source d'exportations – et de l'expansion des classes moyennes – source de consommation.

Pour plus d'informations, l'investisseur est invité à consulter les KIID et prospectus disponibles en agence et sur les sites www.bgl.lu et www.bnpparibas-am.lu

2. Quels fonds ?

BNP PARIBAS L1 EQUITY EUROPE DEFI



Caractéristiques

Investissement dans des actions européennes.

Le fonds est investi en actions de grandes sociétés européennes. Le portefeuille est construit selon une approche quantitative consistant à sélectionner chaque titre selon 4 critères (niveau de valorisation de l'action, profitabilité de l'entreprise, niveau de risque observé et performance récente du titre). Il est diversifié et offre un excellent profil rendement/risque.

Avantages

- Profiter de l'attractivité des actions européennes qui devraient bénéficier d'une solide croissance économique et de la politique monétaire accommodante de la BCE permise par une inflation toujours basse.
- Bénéficier d'un processus de gestion solide combinant quatre styles d'investissement reconnus pour être des moteurs de performance au sein de l'univers des actions.

Risques

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : actions, liquidité.

BNP PARIBAS L1 USA



Caractéristiques

Investissement dans des actions américaines.

Le fonds investit dans des actions d'entreprises américaines. Le portefeuille est construit selon une approche quantitative consistant à sélectionner chaque titre selon 4 critères (niveau de valorisation de l'action, profitabilité de l'entreprise, niveau de risque observé et performance récente du titre). Il est diversifié et offre un excellent profil rendement/risque.

Avantages

- Profiter de l'attractivité des entreprises américaines qui comptent parmi les plus importantes du monde.
- Bénéficier d'un processus de gestion solide combinant quatre styles d'investissement reconnus pour être des moteurs de performance au sein de l'univers des actions.

Risques

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : actions, liquidité, risque de change.

PARVEST EQUITY WORLD EMERGING



Caractéristiques

Investissement dans des actions de sociétés de grande qualité des pays émergents au potentiel de croissance intéressant.

Le fonds investit dans les actions des marchés émergents et permet aux investisseurs de bénéficier de la croissance relativement élevée de ces pays et des entreprises locales. L'investissement se concentre sur des entreprises de grande qualité avec des modèles d'entreprises au profil varié, un potentiel de croissance intéressant et dotées d'une forte liquidité. Les titres sont choisis après une analyse approfondie qui comprend une comparaison avec les concurrents, non seulement au niveau local, mais aussi à l'échelle mondiale.

Avantages

- Diversifier son portefeuille actions tout en profitant du dynamisme des grandes sociétés des pays émergents.
- Bénéficier d'une sélection d'actions issue d'une analyse approfondie comprenant non seulement une comparaison des concurrents.

Risques

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : actions, liquidité, risque opérationnel et lié à la garde, risque lié au Stock Connect de Shanghai – Hong Kong.

Pour plus d'informations, l'investisseur est invité à consulter les KIID et prospectus disponibles en agence et sur les sites www.bgl.lu et www.bnpparibas-am.lu

PARVEST DISRUPTIVE TECHNOLOGY



Caractéristiques

Investir dans des actions d'entreprises internationales à la pointe de l'innovation technologique.

Les progrès réalisés dans plusieurs nouvelles technologies, comme le cloud computing, la robotique, l'automatisation, les objets connectés et l'intelligence artificielle, créent de nouveaux modèles d'entreprise complètement inédits. L'impact de ces technologies de rupture touche non seulement le secteur technologique, mais aussi de nombreux autres secteurs, comme l'industrie, les services financiers, la santé, la consommation et l'énergie. Ces nouvelles technologies permettent aux entreprises d'accroître leur efficacité et d'offrir de nouveaux produits et services.

Avantages

- Tirer parti de la dynamique et de la croissance du secteur des technologies.
- Investir dans des sociétés innovantes dont les technologies de rupture bouleversent les modèles économiques et modifient profondément le fonctionnement des entreprises.

Risques

Ce fonds est exposé notamment aux risques suivants : actions, liquidité, risque opérationnel et lié à la garde.



V. Remarques importantes

Les fonds décrits dans ce document présentent un risque de perte en capital et sont exposés notamment aux risques suivants : actions, taux, crédit, obligations convertibles, marchés émergents, matières premières, immobilier, change et contrepartie, risque opérationnel et lié à la garde, de liquidité, de perte en capital, lié aux instruments dérivés, risques liés au Shanghai – Hong Kong Stock Connect.

Par ailleurs, l'investisseur est averti que son placement en fonds va supporter des frais qui auront une incidence sur le montant du capital investi et sur le rendement du placement (commissions de souscription du fonds dans un dépôt-titres, frais d'entrée et d'arbitrage du contrat d'assurance vie, frais de gestion annuelle du contrat d'assurance vie ou du dépôt-titres).

Les frais d'entrée s'élèvent à maximum 3 %. En 2017, les derniers frais courants appliqués variaient entre 1,27 % et 2,67 %. Il n'y a pas de frais de sortie.

Pour une définition et une description plus complète des risques, merci de vous reporter à la documentation réglementaire de chaque fonds (dernier prospectus, document d'information clé pour l'investisseur, derniers rapports semestriels et annuels), disponible en agence et sur les sites Internet www.bgl.lu et www.bnpparibas-am.lu. Toute souscription ne peut être effectuée que sur base de ces documents.

Il est de la responsabilité de tout intéressé potentiel de s'assurer de l'adéquation entre ses investissements et sa situation particulière et qu'il comprenne tous les risques liés à ses investissements.

Les informations contenues dans le présent document sont fournies à titre indicatif, ne valent que pour le moment où elles ont été données et ne constituent ni des conseils juridiques et fiscaux, ni une sollicitation ou recommandation à l'investissement.

Aucune garantie n'est donnée quant à leur exactitude et leur exhaustivité.

Les résultats enregistrés par le passé ne constituent pas une garantie de rendement pour l'avenir et la Banque n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne le rendement de ces valeurs dans l'avenir.

La responsabilité de la Banque ne saurait être engagée ni par ces informations ni par les décisions que toute personne pourrait prendre sur leur fondement.

Les fonds décrits dans cette brochure sont de droit luxembourgeois et français, et sont conformes à la directive européenne 2009/65/CE.

Avant de souscrire, vous devez lire attentivement le **KIID** ou prospectus, disponibles en agence et sur le site internet www.bgl.lu.

L'investisseur est averti que son capital investi peut ne pas lui être totalement restitué car les fonds décrits dans ce document présentent un risque de perte en capital.

Les conseils de la banque sont donnés en tenant compte de votre profil d'investisseur. Les conseillers sont à votre disposition pour toute question ou demande d'information.

NOS AGENCES À LUXEMBOURG-VILLE

Bonnevoie
Cloche d'Or
Gare
Grand-Rue
Kirchberg Europe

Kirchberg Siège social
Limpertsberg
Merl-Belair
Merl-Jardins de Luxembourg
Royal Monterey

NOS AGENCES AU LUXEMBOURG

Bascharage Kordall
Bereldange
Bettembourg
Clervaux
Diekirch
Differdange
Dudelange
Echternach
Esch Belval
Esch Benelux
Esch Centre
Ettelbruck
Grevenmacher
Howald
Junglinster
Larochette

Mamer
Mersch
Mondorf-les-Bains
Niederanven
Pétange
Redange-sur-Attert
Remich
Schifflange
Steinfort
Strassen
Tétange Käldall
Vianden
Wasserbillig
Weiswampach
Wiltz

CONTACTEZ-NOUS



(+352) 42 42-2000



info@bgl.lu



bgl.lu

BGL BNP PARIBAS S.A.

50, avenue J.F. Kennedy – L-2951 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B 6481



**BGL
BNP PARIBAS**

La banque
d'un monde
qui change